



**Aux membres
du Conseil intercommunal de
l'ASIRE**

Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal,

Le Conseil intercommunal est convoqué en séance ordinaire le

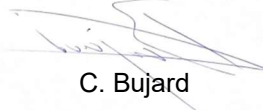
**Mardi 26 septembre 2023, 20h00
Echallens, aula Trois-Sapins**

Ordre du jour :

0. Ouverture de la séance
1. Adoption du dernier PV
2. Election de la secrétaire
3. Communications du président du Conseil intercommunal
4. Communications du Comité de direction
5. Préavis No 06-2023 budget 2024
6. Elections statutaires :
 - a. d'un-e scrutateur/scrutatrice
 - b. d'un-e Vice-président-e
7. Election d'un membre à la Commission de gestion
8. Divers et propositions individuelles

Veuillez recevoir, Madame la Conseillère intercommunale, Monsieur le Conseiller intercommunal, mes cordiaux messages,

Le Président :



C. Bujard

Annexes (par courriel) : - PV de la séance du 20 juin 2023
- Préavis 06-2023

Copie(s) :

- Préfecture du Gros-de-Vaud (par courriel)
- Comité de direction (par courriel)
- Directions des établissements (par courriel)
- Greffes communaux (par courriel) (pour affichage)
- Aux délégués suppléants (par courriel)

Poliez-Pittet, le 11.09.2023

Pour rappel : les membres suppléants ne siègent que s'ils remplacent des membres titulaires.